CHARTE GRAPHIQUE

Cahier des normes du Département des Yvelines



Mise à jour juillet 2016

Les grandes lignes d'une identité visuelle renforcée

SOMMAIRE

| Le logo > Construction | 3 |
|--|---------|
| Taille minimale du logo | 4 |
| Le logo > Références couleurs et typographiques > Couleurs | 5 |
| Le logo > Références couleurs et typographiques > Niveaux de gris, noir et blanc | 6 |
| Le logo > Utilisation du logo couleur sur fond noir | 7 |
| Le logo > Utilisation du logo noir et blanc sur fond noir | 8 |
| Le logo > Utilisation du logo couleur sur fond de couleur | 9 |
| Le logo > Utilisation du logo couleur sur fond de couleur > Exemple à ne pas faire | 10 |
| Typographie > Institutionnelle > Usage des interventions graphiques | 11 |
| Une identité visuelle relookée | 12 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > 2 blocs | 13 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > 3 blocs | 14 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Construction dans un espace de communication | 15 à 16 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Les partenariats | 17 à 18 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Construction des gabarits | 19 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Fond de page Power Point | 20 à 21 |
| Identité visuelle / Pictogrammes | 22 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Supports web | 23 |
| Identité visuelle > Usage des blocs > Signature de vidéo | 24 |
| Papeterie > Carte de visite 85x55 mm et 150x105 mm | 25 |
| Papeterie > Carton transmis > Mesures et cotes | 26 |
| Papeterie > Papier à en-tête vierge | 27 |
| Papeterie > Note vierge | 28 |
| Papeterie > Enveloppe > Niveaux de gris > Mesures et cotes | 29 |
| Papeterie > Enveloppe > Format A5 > Couleur > Mesures et cotes | 30 |
| Papeterie > Enveloppe > Adaptations aux différents formats | 31 |
| | |



LOGO/Construction

Dans l'absolu la lisibilité du logo est maximale lorsque celui-ci est placé sur fond blanc.

Le logo est un ensemble composé de plusieurs éléments indissociables.

La « pastille Y » avec la signature « Le Département » est le logo officiel du Département des Yvelines.

Seule la « pastille Y » avec la signature « Yvelines Le Département » peut figurer comme logo du Département des Yvelines sur tous ses supports de communication et sur ceux de tiers sur lesquels le logo est amené à figurer.

Le logo ne peut être étiré ou transformé.

Il faut respecter les proportions (voir schémas ci-dessous).





Le logo doit être utilisé dans un espace protégé.

La zone de protection minimale (x) définit l'espace nécessaire autour du logo afin de le laisser « respirer » et lui donner la visibilité nécessaire à son identification.

Cette zone définit le périmètre dans lequel aucun autre élément (logo, texte, etc...) n'est autorisé.





LOGO/Construction Taille minimale du logo.

Afin de ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo, une taille minimale est définie.





Construction verticale

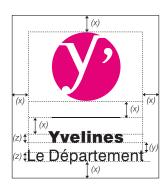
Cas unique de construction exceptionnelle

Le logo peut être utilisé comme suit dans le cas d'utilisation sur des surfaces étroites (kakémono, etc...)

Il convient néanmoins de respecter la zone de protection minimum (x) qui définit l'espace nécessaire autour du logo afin de le laisser « respirer » et lui donner la visibilité nécessaire à son identification.



YvelinesLe Département





L'utilisation de la « pastille Y» seule est autorisée à titre exceptionnel si le texte associé à l'image mentionne explicitement le « Département des Yvelines».

Ce choix doit être soumis pour validation au directeur de la communication du Département des Yvelines.

exemple type d'utilisation

CHARTE GRAPHIQUE Cahier des normes du Département des Yvelines

LOGO/Références couleurs et typographiques/Couleurs

La composition des couleurs doit impérativement suivre les valeurs reprises ci après, selon l'espace de couleurs utilisé par les supports où figurent ces logos.

Attention : le présent document ne peut servir pour l'étalonnage des couleurs.

Modes d'utilisation:

PANTONE: utilisation pour impression tons directs

• CMJN: utilisation pour impression en quadrichromie

• RVB : utilisation pour le multimedia

• HTML : utilisation pour le web

• VINYLE : utilisation en lettrage adhésif

• RAL: utilisation en carrosserie, en peinture



• Pantone 214

• CMJN : 0 - 100 - 0 - 10 • RVB : 210 - 0 - 114

• HTML : #d20072

• VINYLE: MacCal: 9859-09 3M: 50-64 /

100-721 ou équivalent

• RAL: +/- 3027

Polices utilisées :

swiss 721 BT Roman noir 100 % swiss 721 BT Black noir 100 %



• Pantone 214

• CMJN : 0 - 100 - 0 - 10

• RVB : 210 - 0 - 114

• HTML: #d20072

VINYLE: MacCal: 9859-09 3M: 50-64 /

100-721 ou équivalent

• RAL: +/- 3027

o Polices utilisées:

swiss 721 BT Roman blanc 100 % swiss 721 BT Black blanc 100 %



LOGO/Références couleurs et typographiques/niveaux de gris, noir et blanc



CMJN: 0 - 0 - 0 - 80
RVB: 88 - 88 - 90
HTML: #58585a
Polices utilisées: swiss 721 BT Roman noir 100 %

swiss 721 BT Black noir 100 %

swiss 721 BT Black blanc 100 %



CMJN: 0 - 0 - 0 - 50
RVB: 156 - 157 - 159
HTML: #9c9e9f
Polices utilisées: swiss 721 BT Roman blanc 100 %

Lorsque la technique d'impression ne permet pas le niveau de gris, on l'utilise en noir 100% dans sa version positive ou en blanc dans sa version négative



(cachets, sablage, gravure, etc...).

- Noir 100%
- Polices utilisées : swiss 721 BT Roman noir 100 % swiss 721 BT Black noir 100 %



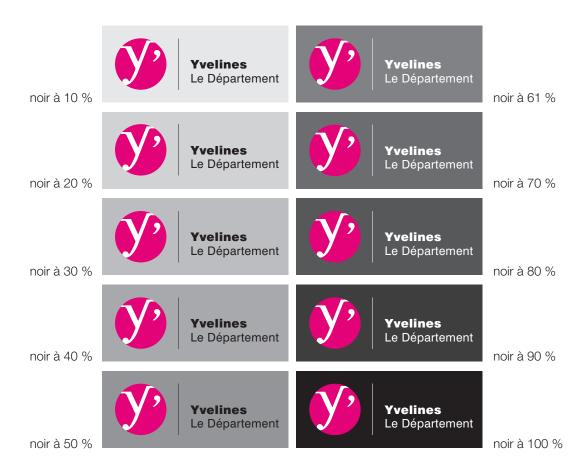
- Blanc
- Polices utilisées : swiss 721 BT Roman blanc 100 % swiss 721 BT Black blanc 100 %



LOGO/Utilisation du logo couleur sur fond noir

Lorsque la version positive du logo n'est plus lisible ou visible sur le fond, il faut basculer vers la version négative du logo.

Il convient de respecter le graphique des variables présentées ci-dessous.



Le passage du texte et du filet du positif au négatif s'opère à compter de 61 %.

Attention!

La couleur du «Y» sera obligatoirement blanche, en aucun cas il ne doit être transparent.



LOGO/Utilisation du logo noir et blanc sur un fond noir

Teinte de la pastille en N&B

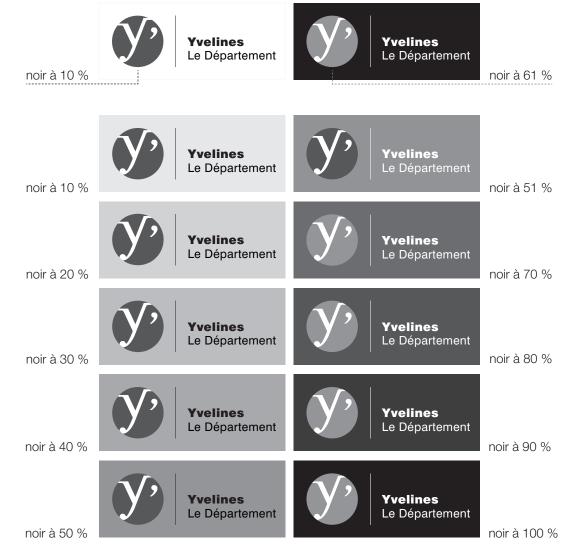
Sur fond clair la teinte de la pastille est un noir à 80 %.

Lorsque le logo est placé sur un fond grisé supérieur ou égal à 70 %, alors la pastille devient un noir à 50 %.

Texte du logo : basculement du positif vers négatif

Sur fond clair le texte et le filet du logo sont noir à 100 %.

Lorsque le logo est placé sur un fond grisé supérieur ou égal à 51 %, le texte et le filet du logo basculeront en blanc.



NB: de 51 % à 60 % de couleur de fond, la pastille demeure à la valeur de 80 %.

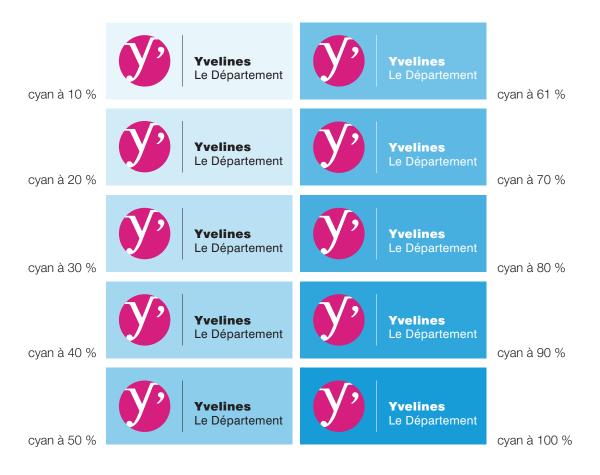
Attention!

La couleur du «Y» sera obligatoirement blanche, en aucun cas il ne doit être transparent.



LOGO/Utilisation du logo couleur sur un fond de couleur Lorsque la version positive du logo n'est plus lisible ou visible sur le fond de couleur, il faut basculer vers la version négative du logo. Il convient de respecter le graphique des variables présentées ci-dessous.

Version de fond en bleu, à titre d'exemple.



Le passage du texte et du filet du positif au négatif s'opère à compter de 61 %.

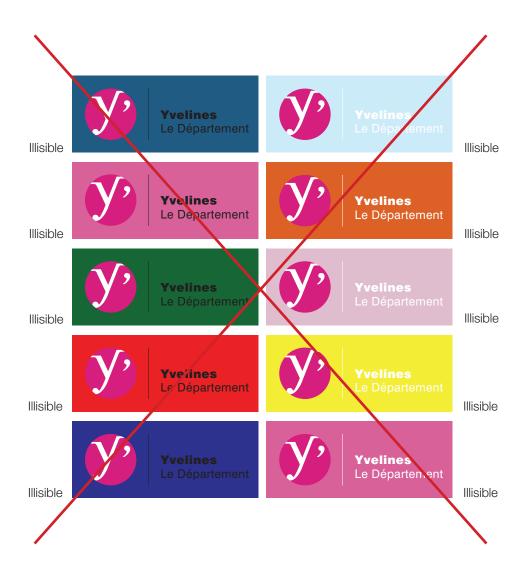
Attention!

La couleur du «Y» sera obligatoirement blanche, en aucun cas il ne doit être transparent.

CHARTE GRAPHIQUE Cahier des normes du Département des Yvelines

LOGO/Utilisation du logo couleur sur un fond de couleur A ne pas faire

Le logo peut apparaître sur différents fonds de couleurs. Dans ce cas, il faut veiller à ce qu'il soit toujours visible et lisible. Si le fond ne le permet pas, il faut utiliser le subterfuge de l'encadré blanc.



CHARTE GRAPHIQUE Cahier des normes du Département des Yvelines

TYPOGRAPHIE/Institutionnelle à l'usage des interventions graphiques Pour les accroches, les titrages, la signalétique, nous suggérons un seul jeu de polices de caractère : la police Swiss 721 BT dans ses 6 graisses.

Swiss 721 BT Light ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Swiss 721 BT Roman ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Swiss 721 BT Medium ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Swiss 721 BT Bold ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Swiss 721 BT Heavy ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

Swiss 721 BT Black ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

CHARTE GRAPHIQUE

Cahier des normes du Département des Yvelines

Une identité visuelle relookée

En 2016, le Département a décidé de moderniser son identité visuelle. Il ne s'agit pas d'une refonte totale de la charte graphique du logo mais plutôt d'un « relooking » pour gagner en lisibilité et en impact sur les supports de communication print et web.

Un Département dynamique

L'utilisation de formes arrondies, modernes, originales et la modularité de ces formes traduisent la dynamique dans laquelle s'inscrit le Département des Yvelines.

Les formes choisies rappellent celles de porte-voix, clin d'œil à la prise de parole du Département et à sa présence sur le digital : site internet et réseaux sociaux.





Les grandes lignes d'une identité visuelle renforcée pour le Département

La nouvelle identité visuelle se décline exclusivement en 2 blocs (a minima) ou 3 blocs. Pour l'usage du logo seul sans la mention des réseaux sociaux, se reporter aux pages 3 et suivantes.

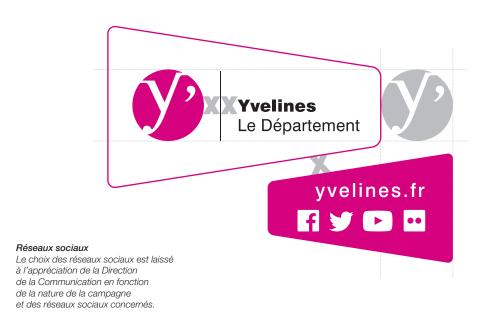
Le bloc { logo } + le bloc { digital }

Logo + adresse site internet + 3 réseaux sociaux



Le bloc { logos } + le bloc { digital }

Logo + adresse site internet + 4 réseaux sociaux



Les grandes lignes d'une identité visuelle renforcée pour le Département

Le bloc { logo } + le bloc { digital } + le bloc { information additionnelle }
Logo + adresse site internet + 3 ou 4 réseaux sociaux + flashcode



Attention!

L'épaisseur des filets des blocs est toujours égale au double de l'épaisseur du filet séparant la « pastille Y » de la signature « Yvelines le Département ».

La typogragraphie utilisée pour l'adresse du site internet « yvelines.fr » est la : **Swiss 721 BT Bold.**

La typogragraphie utilisée pour toute information dans le 3^{ème} bloc est la : **Swiss 721 BT Bold.**



Fond uni: 2 alternatives

Les blocs sont toujours avec un fond blanc sans aucun filet. Les logos de réseaux sociaux sont utilisés dans leur couleur d'origine ou en noir.



Fond photo :

Le bloc logo est avec un fond blanc et n'à pas de filet. Le bloc réseaux sociaux est utilisé avec un fond fuschia. Les logos des réseaux sociaux sont en blanc.



Les grandes lignes d'une identité visuelle renforcée pour le Département

Construction à 2 blocs et à 3 blocs dans un espace de communication



Bord inferieur espace de communication



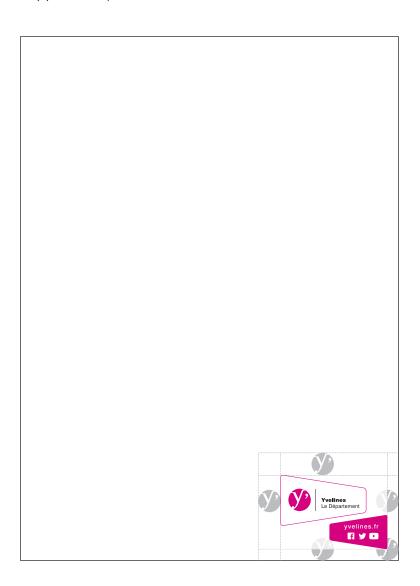
Bord inferieur espace de communication

Bord droit espace de communication



Les grandes lignes d'une identité visuelle renforcée pour le Département

Construction à 2 blocs (valable aussi pour 3 blocs) dans un format vertical (type A4 ou approchant)



Attention!

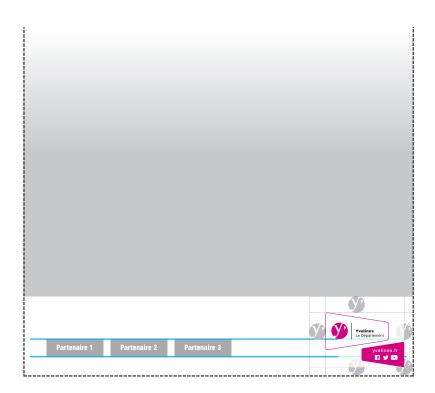
La largeur du « bloc logo » doit représenter 1/3 de la largeur de la page.



Les partenariats

La signature des partenaires

Lors d'un événement organisé avec le soutien d'un ou plusieurs partenaires, la zone de co-signature se situe exclusivement dans la partie gauche du support.



La signature des établissement sous double tutelle

Au même titre qu'un partenariat, les établissements sous double tutelle et/ou à budgets autonomes, type musée Maurice Denis, Yvelines Tourisme, peuvent apposer leur logo identifiant dans la partie gauche du support.

CHARTE GRAPHIQUE Cahier des normes du Département des Yvelines

IDENTITÉ VISUELLE/Usages des blocs

Les partenariats

La signature du Département des Yvelines dans le cadre d'une opération organisée par un tiers (association, opérateur privé, autre collectivité...)

Autant que possible, le logo du Département « partenaire » devra être apposé sur un fond blanc (bandeau vierge de bas de page ou d'affiche en général).

Si cette recommandation ne peut être respectée, le logo sera intégré - selon les consignes de la charte graphique de l'organisateur principal - sous la forme d'un pavé qui l'isole du fond, coloré ou non, dans lequel il est incorporé (cf gabarit ci-dessous).





Le logo doit-être utilisé dans un espace protégé.

La zone de protection minimale (x) définit l'espace nécessaire autour du logo afin de le laisser « respirer » et lui donner la visibilité nécessaire à son identification.

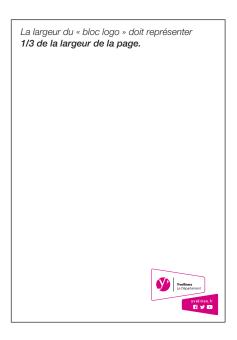
Cette zone définit le périmètre dans lequel aucun autre élément (logo, texte, etc...) n'est autorisé.



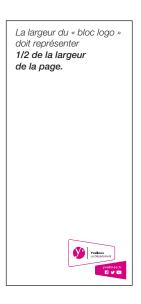


Construction des gabarits

Formats verticaux (A5, A4, A3...) et homothéties proches (40x60, 60x80...)



Formats verticaux étroits (dépliants, 10x21, flyers...)



Formats carrés



Formats horizontaux (A5, A4, A3...) et homothéties proches (40x60, 60x80...)



Formats très horizontaux

(bannières, banderoles...)

La largeur du « bloc logo » doit représenter 1/5 de la largeur de la page.





Construction des gabarits

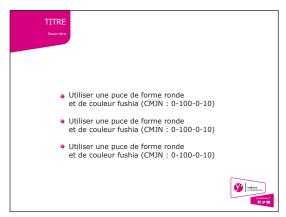
Fonds de page Power Point - Format (4:3)

Habillage de fonds de page, permettant d'adapter la présentation aux différents projets.

Page d'entrée



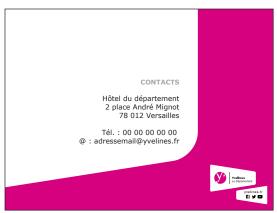
Pages intérieures



Pages intérieures bis



Page contacts



Attention!

Pour les présentations Power Point, la typographie préconisé est la : **Verdana** (capitale et bas de casse)



Construction des gabarits

Fonds de page Power Point - Format Portrait A4

Habillage de fonds de page, permettant d'adapter la présentation aux différents projets.

Page d'entrée



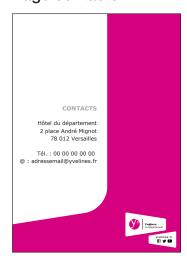
Pages intérieures bis



Pages intérieures



Page contacts



Attention!

Pour les présentations Power Point, la typographie préconisé est la : **Verdana** (capitale et bas de casse)



IDENTITÉ VISUELLE/Pictogrammes

Exemples de pictogrammes à utiliser dans vos présentations































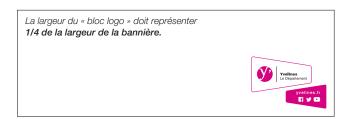


NB : Cette liste est donnée à titre indicatif. Référence du fushia : CMJN 0-100-0-10



Supports web

Bannière et pavé



Bannière 600 x 200 px



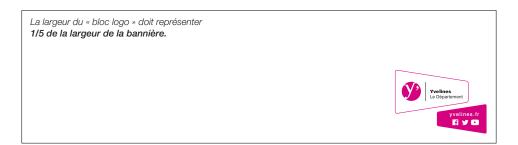
Bannière 250 x 250 px



Bannière 650 x 350 px



Bannière 200 x 400 px

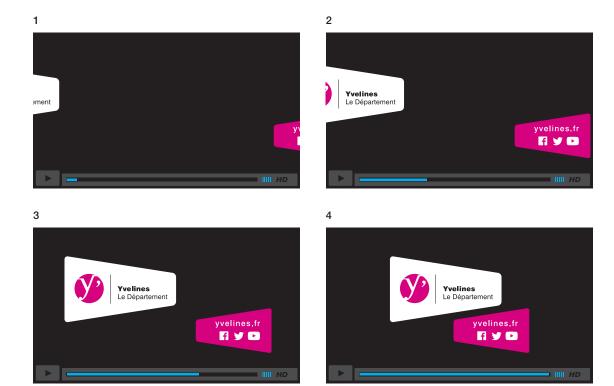


Bannière 715 x 200 px



Signature de vidéo « animée »

Présente en début et/ou en fin de vidéo



Le bloc { logo } et le bloc { digital } apparaissent simultanément à gauche et à droite de l'écran (hors champ) pour reformer au centre (de l'écran) le nouveau logo des Yvelines.

Signature de vidéo « fixe »

Présente en début et/ou en fin de vidéo Une version fixe avec le logo apparaissant en une fois (étape 4).

CHARTE GRAPHIQUE Cahier des normes du Département des Yvelines

IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie

Cartes de visite

Format 85 x 55 mm



Yvelines

Le Départemen

Direction de la Politique Immobilière et de la Construction

Jacques Merlot

Directeur général adjoint chargé de la coordination des directions opérationnelles

Hôtel du Département | 2 place André Mignot 78012 Versailles cedex
T: 01 39 07 78 78 | M: 06 87 65 78 99 | F: 01 39 07 78 79 jmerlot@yvelines.fr | www.yvelines.fr |

Recto

Format 150 x 105 mm



Direction de la Politique Immobilière et de la Construction

Jacques Merlot

Directeur général adjoint chargé de la coordination des directions opérationnelles

Recto



IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie

Cartons de transmission

Format 210 x 100 mm



Recto

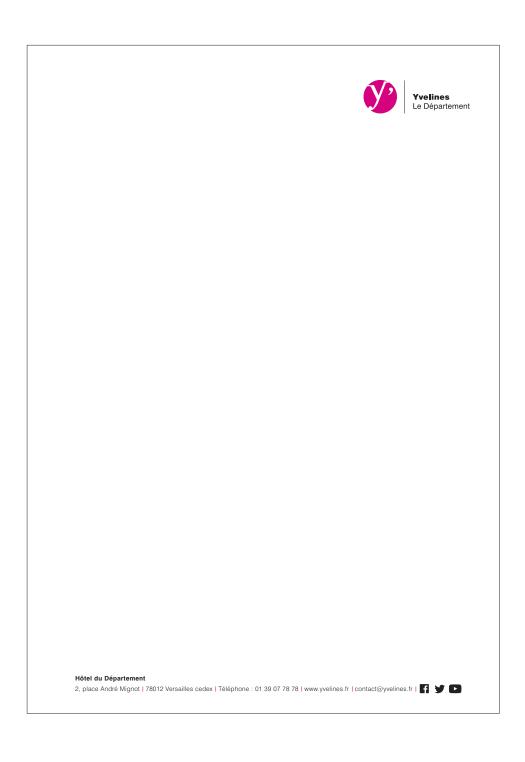
Mesures et cotes pour les cartons 210x100mm, le papier à entête A4 et la note A4.



Recto



IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie Papier à en-tête format A4





IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie Note vierge format A4

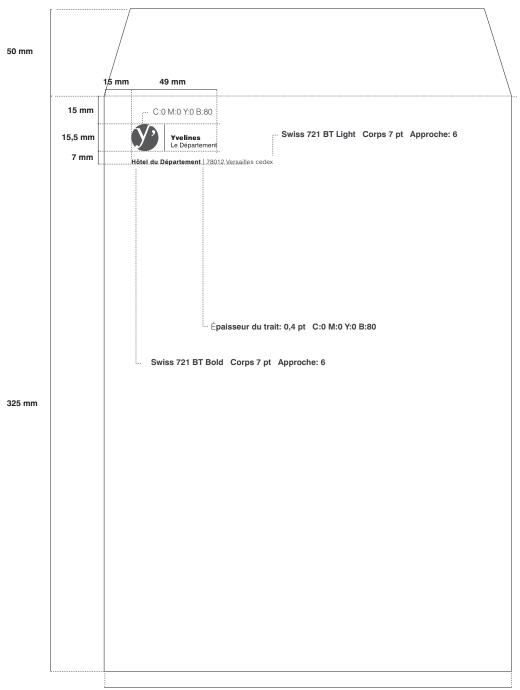
| NOTE | Yvelines Le Département |
|---|-----------------------------------|
| Objet: | |
| | |
| | |
| | |
| el du Département ace André Mignot 78012 Versailles cedex Téléphone : 01 39 07 78 78 www.yvelines.fr contact⊚yvelines | tr f y • |



IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie

Enveloppe - Niveaux de gris - Mesure et cotes

Format A4



230 mm

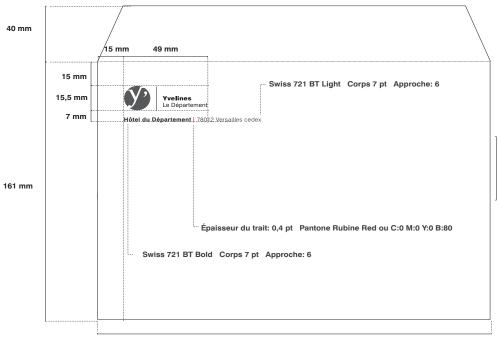


IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie Enveloppe

Format A5



De manière générale, le logo est positionné sur tous les formats d'enveloppes dans les mêmes côtes et proportions.



230 mm



IDENTITÉ VISUELLE/Papeterie Enveloppe - Enveloppe - Adaptations aux différents formats

A ne pas faire.

